

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Uniquement en cas de distribution ou de vente d'alcool

Nom et prénom du signataire.....

Adresse du signataire

Code Postal

Ville

Numéro de Téléphone / / / /

Agissant en qualité de (Président, secrétaire, gérant,...)

Nom de société ou de l'association organisatrice

Adresse de la société ou de l'association

Code postal

Ville

Adresse e-mail@.....

Sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire pour

• *Boissons du premier groupe (boissons sans alcool ou le jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré d'alcool, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat);*

• *Boissons du 3^{ème} groupe (boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquels sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vin de liqueur de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne tirant pas plus de 18 degrés d'alcool pur).*

Pour l'organisation de
(Préciser la nature de la manifestation)

Lieu de l'événement

Date(s).....

Horaires d'ouverture et de fermeture de la buvette deh..... à h
Chaque jour le débit de boissons temporaire a un horaire de début et un horaire de fin

☐ Si la buvette est située sur la voie publique : joindre la copie de l'arrêté d'occupation du domaine public

LA ROCHE-SUR-FORON, le Signature :